

JUIN 2023 - NUMÉRO 1

LE MOT DE L'ÉQUIPE

ÉCRIT PAR AMÉLIE SOLVERY - COORDINATRICE DE LA CPTS

C'est avec un grand plaisir que nous diffusons la 1ère édition de notre lettre électronique.

Après quelques mois de travail, l'association de la CPTS Velay-Sud a été créée puis a obtenu la labellisation par l'ARS et la CPAM en septembre 2022.

Vous souhaitez nous rejoindre?
L'équipe vous accueille avec plaisir tant au sein de son conseil d'administration que dans les projets en cours ou à venir!

Sans plus attendre, nous vous dévoilons quelques projets que nous avons co-construits pour notre territoire.

Bonne lecture !

Nous contacter :

 contact@cpts-velay-sud.fr

 07.44.44.64.81

Accueil ouvert

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

LES GRANDS MOMENTS DE LA CPTS :

- CONSTITUTION DE L'ASSOCIATION "CPTS VELAY-SUD"
- CONTRACTUALISATION DE L'ACCORD CONVENTIONNEL INTERPROFESSIONNEL AVEC LES INSTITUTIONS ARS ET CPAM
- ATTRIBUTION DES FINANCEMENTS ACI 2022-2023
- RECRUTEMENT D'UNE COORDINATRICE ET D'UN ASSISTANT ADMINISTRATIF
- AMMÉNAGEMENT DU BUREAU DE LA CPTS
- PLUS DE 88 ADHÉRENTS À LA CPTS EN 2022



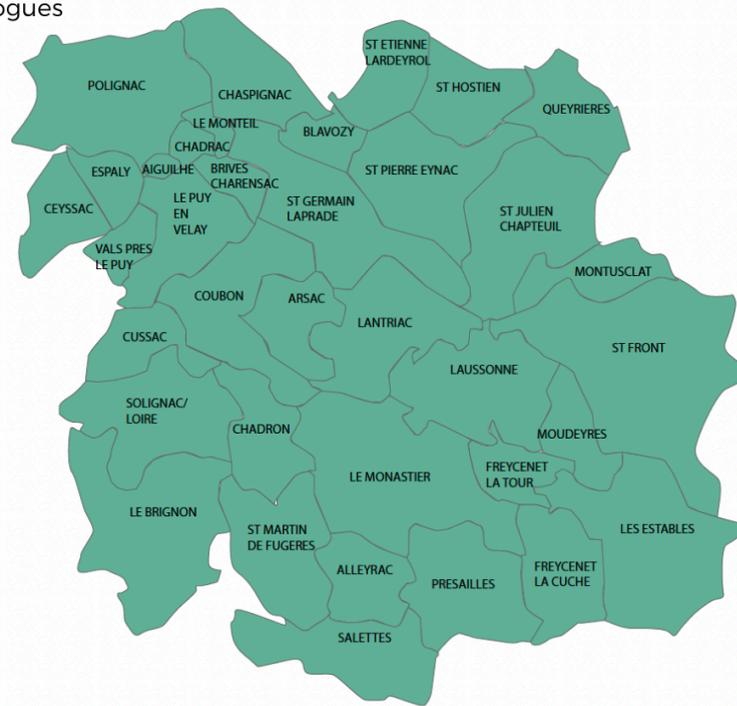


LE TERRITOIRE DE LA CPTS

Implantée sur le territoire de la Permanence Des Soins Ambulatoires (PDSA) de médecine générale du Puy-en-Velay, la CPTS Velay-Sud couvre près de 70 000 habitants.

De nombreux professionnels de santé libéraux, exerçant en ville, sont présents sur le territoire :

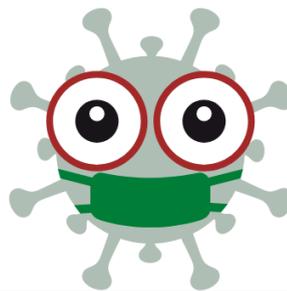
- 52 médecins généralistes
- 56 médecins spécialistes
- 49 chirurgiens-dentistes
- 25 officines
- 138 infirmiers
- 79 masseurs-kinésithérapeutes
- 18 orthophonistes
- 14 pédicures-podologues
- 7 orthoptistes
- 5 sages-femmes



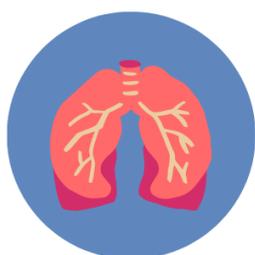
Vous souhaitez adhérer à la CPTS VELAY-SUD ?
Le bulletin d'adhésion est disponible en pièce jointe.

LA PRÉVENTION AU COEUR DES PROJETS

PAR HERVÉ FUNDENBERGER & GÉRALDINE BONNET



REPÉRER LES PATIENTS ATTEINTS DE BPCO



« En France, 2/3
des cas de BPCO
ne sont pas
diagnostiqués ».

Hervé
FUNDENBERGER

Le repérage précoce des patients suspects de bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO), couplé à un diagnostic médical bien organisé puis une prise en charge thérapeutique optimale représentent une action de santé publique ambitieuse et cohérente. Ce thème a également été largement partagé par les professionnels présents lors de notre réunion de lancement de projet CPTS le 16 juin 2022.

Le principe d'associer différentes professions au repérage de la BPCO permet de toucher un public beaucoup plus large. L'implication des pharmaciens, entre autre, offre ainsi une meilleure approche auprès des patients.

L'équipe projet propose :

- le repérage de la BPCO avec un mini spiromètre au sein de l'officine,
- une mise à disposition du matériel et une indemnisation du temps passé au repérage,
- un accès facilité pour le médecin traitant à la spirométrie avec une interprétation d'un pneumologue.

Après avoir proposé une réunion l'information aux médecins et officines du territoire, l'action a été initiée depuis le 12 juin 2023 auprès de 10 officines partenaires.

Equipe projet "Repérage de la BPCO" :
Hervé FUNDENBERGER - Fabien BARDIN - Chrystèle FAURE

SENSIBILISER LES PATIENTS DIABÉTIQUES

Le diabète de type 2 est une maladie très répandue dans la population. Une éducation au diabète représente un ensemble d'attitudes et de démarches pouvant aider le patient à s'engager dans cette voie. Ceci l'aide à développer des compétences propres et aborder des notions encore peu connues.

La motivation du patient à apprendre et à changer sur le long terme représente l'objectif principal.

L'équipe projet propose :

- une prise en charge trimestrielle de 8 à 10 patients,
- un entretien individuel permettant de repérer les besoins de chaque patient,
- des ateliers collectifs tels que la compréhension de la pathologie, les risques de complications, le repérage des erreurs diététiques, l'importance de l'activité physique et le suivi de son diabète.

N'hésitez pas à nous faire connaître des patients pour la prochaine session prévue en septembre 2023.



Coordinatrice du projet "Education au diabète" : Géraldine BONNET



LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS EN CABINET MÉDICAL

PAR ROLAND RABEYRIN

RÉPONSE AUX DEMANDES DE SOINS NON PROGRAMMÉS DANS LES CABINETS DE MÉDECINE GÉNÉRALE

L'accès simple à une consultation de médecine générale sous 48 heures dans le cadre d'une demande de soins non programmés (DSNP) n'est plus la règle pour une partie de la population de notre territoire.

L'organisation d'une réponse adaptée est devenue un casse-tête pour chaque cabinet de médecine générale et son secrétariat.

Passer d'une approche individuelle de chaque cabinet à une approche collective peut permettre d'améliorer le service rendu global à la population. C'est ce que propose la CPTS en mutualisant les créneaux de consultations réservés aux DSNP de chaque cabinet volontaire, en mettant en place un secrétariat mutualisé pour garantir une réponse téléphonique entre 12h et 19h.

En parallèle la CPTS se doit d'être actrice dans le processus de construction et de gestion du futur SAS 43 (Service d'accès aux soins)

L'équipe projet a déjà rencontré une majorité des cabinets de médecine générale du territoire de la CPTS, et reste à la disposition de ceux pour lesquels cela n'a pas été encore possible.

Equipe projet "Accès aux soins":
Dr Roland RABEYRIN - Dr Fabien TEYSSONNEYRE

UN PARCOURS PLURI-PROFESSIONNEL POUR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE

PAR MARTINE JOURNET



CONSULTATION "PLAIES ET CICATRISATIONS"

Votre patient souffre d'une plaie dont le délai de cicatrisation est supérieur à 6 semaines ou d'une plaie que vous évaluez complexe?

La CPTS vous propose un parcours pluri-professionnel composé d'une équipe d'IDEL (titulaires d'un DU plaies et cicatrisations) et d'un médecin chirurgien vasculaire.

A votre demande, l'équipe prendra en charge votre patient lors d'une consultation dédiée. Un projet de soins vous sera proposé (protocole de pansement et compression, proposition d'examens complémentaires..). Le médecin spécialiste validera la prise en charge retenue.

Des consultations de suivis seront ensuite programmées.

Dès que le parcours sera déployé, nous vous présenterons l'organisation proposée.

Référents projet "Plaies et Cicatrisations":
Martine JOURNET - Clémentine CHONION - Sandra MASSON
Dr Bogdan MUNTEANU

INTERVIEW D'UN NOUVEL ADHÉRENT



Nouvel adhérent à la CPTS depuis le mois de Janvier 2023, peux-tu te présenter?

Guillaume AUDRAS, kinésithérapeute depuis 2011.

Je me suis spécialisé dans le champ cardio-respiratoire depuis 2014, via plusieurs diplômes universitaires et inter-universitaires.

Depuis 2019, revenu au Puy-en-Velay, j'ai créé un cabinet de kinésithérapie respiratoire au sein du pôle santé Intermodal.

Je suis actuellement seul au cabinet, mais avec projet d'être rejoint par un collaborateur si l'activité continue d'augmenter.

Comment as-tu connu la CPTS Velay-Sud ?

J'ai connu la CPTS via des confrères kinés qui sont membres du bureau (Hervé et Fabien). J'ai assisté ensuite aux différentes réunions d'information.

Quelles ont été tes motivations pour rejoindre la CPTS ?

Selon moi, un des plus gros défaut de l'exercice libéral est le manque de coordination entre les différents professionnels de santé.

Sur ce point, la CPTS peut répondre à ce besoin en plus de ses autres missions socles.

Lorsque Fabien et Hervé m'ont proposé de développer un projet sur la prise en charge kinésithérapique de la BPCO, j'ai tout de suite été séduit par le projet.

Cela permettrait de :

- Proposer un service complémentaire de soins peu développé sur notre territoire,
- Proposer aux patients un exercice coordonné ambulatoire, multi-sites et selon une charte commune établie entre les cabinets de kinésithérapie participants,
- Faire connaître un pan de la kinésithérapie, peu connu du grand public.

D'autres projets sont en cours d'élaboration et vous seront présentés dans notre prochain numéro. Mais nous ne pouvons pas résister à l'envie de vous en dire un peu plus !

En quelques mots ... :

- Présentation des locaux de la CPTS
- Rencontre avec François Rioufreyt, assistant administratif et communication en charge de l'accueil et de l'accompagnement des équipes
- Amélioration de l'accès à un médecin traitant pour les patients de notre territoire

© Crédit photos :

ARS Auvergne-Rhône-Alpes

CPAM de la Haute-Loire

Guillaume AUDRAS